

Message à la population du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à la suite de l'échec de l'Accord du Lac Meech, 23 juin 1990.

•••

Mes chers compatriotes, nous sommes à un moment critique de notre histoire. La décision de rejeter l'Accord du Lac Meech remet en cause notre avenir politique. Pourquoi nous en sommes là? Il y a lieu de traiter, durant quelques secondes, des événements de la dernière décennie. On sait que le 20 mai 1980, les Québécois ont voté pour que le Québec reste au sein de la fédération canadienne. Ce référendum se trouvait à suivre vingt années de progrès très importants. On sait encore qu'il y a trente ans hier, débutait la Révolution tranquille où le Québec a pu s'affirmer sur les plans social, culturel et économique. Après le référendum, le gouvernement qui a précédé le nôtre, comme je le mentionnais hier, a fait des efforts importants pour réintégrer la Constitution. En 1985, de manière à pouvoir régler de façon définitive cette question constitutionnelle, du moins dans cette étape pour réintégrer le Québec, nous posions cinq conditions, ni plus, ni moins, sans aucune arrière-pensée de marchandage. Comme le disait fort opportunément hier le chef de l'opposition, le gouvernement du Québec et son chef se trouvaient à prendre un risque avec l'histoire. Ils prenaient le risque, comme je l'ai déjà dit il y a quelques mois, d'être accusés de complaisance vis-à-vis de la réintégration du Québec au sein du Canada. Nous avons pris ce risque parce que nous croyions qu'il était essentiel pour le Québec de retrouver la stabilité politique.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Parizeau de la manifestation de solidarité dont il a fait preuve hier soir. Le Québec est toujours plus fort quand il est uni.

Cette volonté de réintégrer la famille canadienne s'est donc faite dans la modération. Si nous avons été modérés, c'est que nous voulions réussir, mais en même temps cette modération se trouvait à être un test pour la volonté du Canada anglais de comprendre le Québec. Donc, durant trois ans, nous avons fait preuve de patience, d'ouverture. En juin 1987, l'entente a été ratifiée une première fois. Elle avait été ratifiée précédemment, sur le plan des principes, en avril 1987. Il y a deux semaines, une autre fois, elle était acceptée. Nous avons même agréé à une deuxième ronde de négociations, à la préparation d'une deuxième ronde de négociations. Dans tout cela, il ne faut pas oublier qu'en août 1986, tous les premiers ministres étaient d'accord pour accorder la priorité à la question québécoise.

Two weeks later, two premiers were unable to respect their signature. Premier Filmon, because of the question we all know, the obstruction by one Member, and Premier Wells who decided not to respect his signature. I was surprised and very disappointed. Mr. Wells is considered as a man of principles. But how could you conciliate his principles with the fact that he is refusing to respect his signature? He criticized strongly the Prime Minister for his actions during the Conference and after. But in not respecting his signature, he has no lessons to give on the grounds of principles to the Prime Minister.

À cet égard, on accuse également le premier ministre du Canada d'avoir utilisé toutes sortes de tactiques de manière à réussir dans cette réintégration du Québec. J'ai été témoin des efforts du premier ministre du Canada durant une semaine complète, des dizaines et des dizaines d'heures qu'il a consacrées à convaincre l'ensemble des collègues d'accepter l'Accord du Lac Meech. Il n'a pas fait comme certains de ses prédécesseurs qui ont réussi un

accord constitutionnel en écartant le Québec. Ce sont ces mêmes personnes qui, hier, critiquaient le premier ministre du Canada. La politique, parfois, peut être bizarre et, en l'occurrence, ingrate pour le chef du gouvernement canadien.

À propos de manipulations, c'est curieux que personne n'ait signalé cette probabilité ou cette hypothèse, dans le cas des Amérindiens; personne, notamment, au Canada anglais. Pourtant, on sait fort bien qu'en tuant l'Accord du Lac Meech, on se trouvait à retarder la solution du problème des Autochtones.

Ceci m'amène à exprimer et à vous faire connaître les décisions de mon gouvernement à la suite de cet échec. S'il y a une chose qu'on peut conclure de ces négociations, c'est que le processus de révision constitutionnelle existant au Canada est discrédité. Le gouvernement du Québec n'accepte pas de retourner à la table de négociation sur le plan constitutionnel. Pas question de discuter de la réforme du Sénat, pas question de discuter de la clause Canada et, malheureusement, pas question de discuter également de la réforme constitutionnelle qui pourrait impliquer les Amérindiens.

Comment voulez-vous que j'accepte de retourner à la table constitutionnelle, alors que j'ai refusé de le faire en 1986 avant le début des négociations sur l'Accord du Lac Meech? Comment pourrais-je y retourner maintenant que les accords ont été rejetés, après avoir été ratifiés? En outre, c'est la position de mon gouvernement de négocier dorénavant à deux et non à onze, de négocier avec le gouvernement canadien qui représente l'ensemble de la population du Canada; négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Il va de soi que nous aurons des négociations avec d'autres provinces sur une base bilatérale. Il va de soi également

que nous pourrions décider de participer à certaines conférences où l'intérêt du Québec est en cause, mais jamais sur le plan constitutionnel. Dans le contexte actuel, j'ai décidé de ne pas participer à la conférence qui se tiendra à Winnipeg au mois d'août et qui réunit chaque année les premiers ministres des provinces.

Avec le rejet de l'Accord du Lac Meech, le programme du Parti libéral du Québec a en même temps été rejeté. Il nous faut un nouveau programme et c'est normal que nous prenions le temps de discuter avec les militants du Parti libéral, d'être à l'écoute également de représentations qui pourraient être faites par différents groupes de la population, dans des forums qui restent à être déterminés. Entre-temps, le gouvernement du Québec a l'intention d'activer certains dossiers sur le plan administratif qui sont importants pour le Québec. Je pense notamment à la question de l'immigration. Nous sommes très près d'une entente. On sait comment il est vital pour l'avenir culturel du Québec de pouvoir, dans le secteur de l'immigration, avoir des pouvoirs additionnels qui nous permettent de consolider notre sécurité dans le domaine des communications, dans le domaine de la main-d'œuvre.

Chers amis, en terminant, je puis vous dire que dans toutes ces décisions et dans celles à venir, c'est l'intérêt supérieur du Québec qui sera le facteur déterminant. Et, à cet égard, dans toutes ces décisions, nous tiendrons compte de la dimension économique. À quatre reprises, les Québécois m'ont élu comme leur premier ministre. L'une des principales raisons, je le dis humblement, c'est la priorité que j'ai toujours accordée au renforcement de l'économie du Québec; que la force du Québec, pour moi, commence toujours par sa force économique. Et nous avons plusieurs atouts à cet égard. Il faudra donc que dans ces décisions importantes

pour notre avenir la dimension économique soit primordiale. Il faudra également tenir compte du dynamisme de nos communautés culturelles, du rôle historique et irremplaçable au Québec de la communauté anglophone, de même que de l'aide que nous pouvons apporter aux communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Dans la préparation de son avenir, le Québec dispose d'atouts très importants, et, dans cette préparation qui sera l'une de nos principales priorités dans les mois à venir, nous avons ces atouts liés

à une qualité exceptionnelle de notre main-d'œuvre, liés au dynamisme de nos entrepreneurs, à l'ampleur de nos ressources naturelles et à la position exceptionnellement stratégique du Québec sur le plan géographique, au Canada et en Amérique du Nord.

Bref, le Québec a la liberté de ses choix. Mais il doit faire son choix dans le réalisme, le calme et dans la lucidité. Quant à moi, je puis vous assurer que mon seul guide sera l'intérêt supérieur du peuple québécois. Je vous remercie.

Source : Texte du message.